



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André, tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le 30 septembre 2019, à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Aubuchon, Caroline, parent
Arpin, Anick, parent
Blais, Guylaine, enseignante
Feeley, Véronique, enseignante
Duranleau, Simon, parent
Groleau, Lucie, personnel de soutien, T.E.S.
Lacerte, Annabelle, enseignante
Legault, Marie-Josée, parent
Morin, Ghislain, parent substitut
Olivier, Chantal, technicienne du service de garde
Pelletier, Steve, parent
Viens, Marie-Josée, parent

Est également présent : Denicourt, Louis, directeur
Gagnon, Marc, commissaire

Absents: Gignac, Éric, enseignant
Desmarais, Daphnée, parent substitut

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Marie-Josée Legault d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en y ajoutant les points Direction et consultation Code Éthique.

22CÉ1920-001

Adopté à l'unanimité

3. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE

Il est proposé par Marie-Josée Viens et appuyé par Marie-Josée Legault d'élire à la présidence Steve Pelletier.

22CÉ1920-002

Adopté à l'unanimité

4. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Annick Arpin de nommer Simon Duranleau comme secrétaire.

22CÉ1920-003

Adopté à l'unanimité

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 JUIN 2019 et 25 juin 2019

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Anick Arpin d'approuver le procès-verbal du 10 juin et du 25 juin 2019 tels que présentés.

22CÉ1920-004

Adopté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

6. ÉLABORATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Marie-Josée Legault que les rencontres du CÉ soient les troisièmes lundis du mois : 28 octobre, 25 novembre, 16 décembre, 20 janvier 2020, 17 février 2020, 16 mars 2020, 20 avril 2020, 25 mai 2020, 15 juin 2020.

Adopté à l'unanimité

22CÉ1920-005

7. PARTICIPATION DES COMMISSAIRES AUX SÉANCES

Il est proposé par Anick Arpin et appuyé par Chantal Olivier que le commissaire Monsieur Marc Gagnon participe à nos discussions.

Adopté à l'unanimité

22CÉ1920-006

8. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Les parents doivent remplir les formulaires de dénonciation d'intérêt. Le président et le représentant au comité de parents ont également des documents à remplir.

9. OFFRE D'ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Monsieur Louis Denicourt nous explique les différentes activités culturelles et sportives pour les maternelles à la cinquième année. Les activités sportives et culturelles seront financées par des fonds ministériels. Une lettre explicative informera les parents sur l'importance du financement du Marchethon. Également, une contribution volontaire pour les différentes activités telles que : Halloween, fin d'année, et autres sera demandée aux parents. Également, pour la sortie de fin d'année des élèves de sixième année : Annabelle Lacerte propose et secondé par Lucie Groleau que des frais de 10\$ soient chargés pour la sortie de fin d'année

Caroline Aubuchon propose et Anick Arpin seconde par l'offre des activités culturelles et sportives.

Adopté à l'unanimité

22CÉ1920-007

M. Gagnon félicite M. Steve Pelletier pour sa nomination comme président et félicite tous les membres.

10. CORRESPONDANCE

Fédération des comités de parents : lettre d'information. M Pelletier va faire le suivi.

11. AUTRES

Mot de la Direction : Grand Défi Pierre Lavoie : 18332 \$: carte de remerciement à acheter pour signature du conseil.

Environnement : compost

Pratique d'incendie s'est bien déroulée.

Enveloppe budgétaire : 30 millions

Éthique : comité de parent

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Chantal Olivier de levée l'assemblée à 20 h 40.

Adopté à l'unanimité

22CÉ1920-008

Steve Pelletier
Président

Louis Denicourt
Directeur